

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

2015-2018



MAZERES 09270

1/ DIAGNOSTIC du TERRITOIRE

2/ DIAGNOSTIC DES STRUCTURES D'ACCUEIL ET LEURS ACTIONS

3/ OBJECTIFS A ATTEINDRE

4/ ACTIONS A DEFINIR PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

5/ COMITE DE PILOTAGE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2015/2018

MAZERES 09270

1/ DIAGNOSTIC du TERRITOIRE

a) Démographie

Population 3726 habitants dernier recensement de 2011. Prochain recensement prévu en 2015.

Densité : 84,6 habitants au km²

52,1% de Femmes et 47,9% d'Hommes

Nombre d'enfants de moins de 15 ans : 787

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans : 566

b) Atouts de la ville

La commune de MAZERES est située à la limite des Départements de l'Aude et de la Haute Garonne.

Secteur économique développé et diversifié. Quatre zones industrielles, mille emplois industriels. Proximité de l'autoroute, 25' de Toulouse.

Nombreuses animations grâce à un tissu associatif riche et dynamique : 71 associations.

Une population en forte augmentation (la plus importante du département : plus 3,6% entre 2006 et 2011)

Bastide du XIII^{ème} siècle : potentiel touristique et culturel.

c) Faiblesses de la ville

Transports limités au secteur routier, pas de voie ferroviaire.

Un habitat légèrement dispersé (fermes ou anciennes fermes rénovées)

Ecoles Maternelle et Élémentaire éloignées.

d) Moyens humains

Mise à disposition de personnels municipaux sur différentes structures et associations.

Une équipe technique municipale apporte une aide logistique sur de nombreuses manifestations.

e) Infrastructures d'accueil

Ecoles – accueil jeunes :

*Une Ecole Maternelle de 6 classes soit 150 élèves : 36 de 3ans, 66 de 4 ans, 48 de 5ans.

Noms Enseignants	Niveau(x) de classe	Nombre d'élèves/niveau
1 Mr POTALINO	PS/MS	9/16
2 Mme BIASINI	PS/MS	9/16
3 Mme BELMAS	PS/MS	10/16
4 Mme CAZALBOU	GS	24
5 Mme LAGON	PS/MS	8/18
6 Mme DEJEAN	GS	24

*Une Ecole Élémentaire « Marcel Pagnol » de 10 classes soit 264 élèves : 63 CP, 51 CE, 52 CE2, 50 CM1, 48 CM2.

Nom Enseignants	Effectif Classe
Mme GASCIOLLI Véronique	26 CP : classe 10
Mme FERRET Anne	26 CP : classe 11
Mme BRUT Alexandra puis, à compter de la rentrée des vacances de Toussaint, Mme LAGARDE- GILARD Christèle	11 CP / 13 CE1 : classe 3
Mme NEYROU Isabelle	27 CE1 : classe 6
Mme SEHANS Julia / M. DUJARDIN Max	11 CE1/ 14 CE2 : classe 2
M. TROVALET Mickaël / Mme BECH Christelle	27 CE2 : classe 7
Mme REGNIER Lucie	11 CE2 / 15 CM1 : classe 1
Mme MARTINEZ Marie	27 CM 1 : classe 5
M. CLARAC Laurent / Mme MONTELS Sophie	8 CM1 / 18 CM2 : classe 9
M NEYROU Philippe	29 CM2 : classe 4
Mme BRUT Alexandra	Remplaçante rattachée à l'école
Mme VIDAL Ingrid	Remplaçante rattachée à l'école
Mme CORADIN Nicole	Aide à la direction (20h) (EVS)
Mme MARTINS Sandrine	Aide enfant avec handicap (20h) (AVS) / Aide à la direction (4h)

*Un Collège « Victor Hugo » avec un effectif de 305 élèves : 2 classes de 6èmes, 2 classes de 5èmes, 2 classes de 4èmes, 3 classes de 3èmes.

*Un nouveau collège de 400 /600 élèves en construction

* Un relais Assistantes Maternelles et son atelier d'éveil, regroupant 17 assistantes maternelles indépendantes

*Une structure multi accueil : crèche / halte-garderie

*Un centre de loisirs « le coin des copains » fonctionnant en accueil périscolaire pour les moins de 6 ans et en accueil extra-scolaire pour les 3-11 ans le mercredi

*Un centre de loisirs « Marcel PAGNOL » fonctionnant en accueil périscolaire pour les 6-11ans et en accueil extra-scolaire pour les 3-11 ans durant les petites vacances

*Un centre de loisirs « Chalet Pasteur » en accueil extra-scolaire pour les 3-14 ans durant le mois de juillet

Equipements sportifs :

4 stades de foot

4 terrains de tennis

1 boulodrome couvert et 1 extérieur

1 maison du foot et 1 maison de la pétanque

1 halle couverte avec terrains de : hand, basket, volley, badminton

1 skate parc

15 km de sentiers de randonnée

1 nouveau complexe sportif comprenant : terrain de basket extérieur, piste d'athlétisme 100m, mur de pelote Basque, un terrain de grand jeu (rugby, foot), 1 gymnase type C

1 piscine d'été

1 base de loisirs nature

Equipements culturels :

1 bibliothèque

1 cinéma

1 centre d'action culturelle

L'hôtel d'Ardouin et son Musée (l'histoire de Mazères des Mérovingiens jusqu'au XIX^e siècle)

1 office de tourisme

1 MJC

La base de loisirs nature du domaine des oiseaux, découverte faune et flore (18 000 visiteurs/an) et ses Musées (histoire du foie gras et de l'outillage agricole ancien)

f) Acteurs et partenaires de la vie locale

*Associations :

Culturelles et Touristiques : 14

Festives : 7

Loisirs : 16

Enfance Education : 8

Social-Santé-Solidarité : 8

Sportives : 16

Patriotiques : 2

*Structures Municipales d'accueil jeunes :

RAM : Relais Assistance Maternelle

CRECHE HALTE GARDERIE : « Les Petits Loups »

ALAE Maternelle « Le coin des Copains »

ALAE Primaire

ALSH Maternelle et Primaire : accueil de loisir sans hébergement

CANTINE Maternelle et Primaire

ALSH de juillet : accueil de loisirs sans hébergement

MJC

2/ DIAGNOSTIC DES STRUCTURES D'ACCUEIL ET LEURS ACTIONS

L'association Famille Rurale signataire d'une convention avec la Municipalité gère et organise l'Accueil Périscolaire pour la Petite Enfance et l'Enfance.

La Municipalité octroie une subvention de 245.000 € (année 2014) pour le fonctionnement et met à disposition des Agents Municipaux ainsi que des locaux.

Association Famille Rurale :

Président : Mr ANTIBE Philippe

Objectifs du Projet de l'association : « Accompagner les familles dans leur mission d'éducation ».

Valeurs de l'association : « être acteur de sa vie, respecter les différences, être solidaires et créer des liens, accueillir et s'engager dans la société. »

A) Petite Enfance

RAM (Relais d'Assistantes Maternelles).

Rue de l'hôtel de ville (Mairie : aile gauche)

Lieu d'information et de ressources à destination des assistantes maternelles agréés, des gardes à domicile et des parents.

Jours d'ouverture : Lundi de 9h30 à 16h Mardi 9h30 à 12h (atelier d'éveil) et 12h à 16h
Jeudi 9h30 à 14h

Animatrice : Mme ABELLANEDA Laëticia Tél. : 09 79 72 70 37 mel : afram.mazeres@orange.fr

Crèche Halte- Garderie "Les P'tits Loups" (S.M.A. Structure Multi Accueil)

- Propose un accueil personnalisé aux petits de 3 mois à 4 ans
- Horaires : du lundi au vendredi, de 7h15 à 18h30
- Capacité : dispose de 40 places
- Adresse : Rue du Vieux Pont (à côté de la Mairie)
- Contact : Marie-Jo LAFORGUE au 05 61 69 38 28,
- Courriel : lespetitsloups.mazeres@orange.fr

Les grandes lignes du Projet Pédagogique :

*Proposer un lieu d'accueil pour les jeunes enfants qui soit avant tout un lieu de vie, et de rencontres. Ce lieu résulte d'une réflexion d'une équipe pluridisciplinaire en réponse aux besoins de l'enfant.

*Percevoir et respecter le rythme propre de chaque enfant dans tous les moments de la journée. La situation de chacun est prise en compte dans la réalité.

*Favoriser l'éveil à la vie sociale par les activités proposées et par le jeu.

*Soutenir les différents types d'épanouissement pour un développement harmonieux de l'enfant de 2 mois ½ à 4 ans, en prenant en considération l'enfant, en favorisant son autonomie par le respect du libre choix de ses actes, dans un cadre de vie agréable afin de permettre sa construction

*Créer un lien relationnel entre la famille et la structure, dans le but de favoriser une collaboration active et une relation de confiance.

*S'ouvrir vers l'extérieur et aux autres grâce à des projets (école, maison de retraite, centre de loisirs, bibliothèque)

B) Aménagement des nouveaux rythmes scolaires

*Mis en place à la rentrée 2013 / 2014

Horaires Ecole Maternelle : matin : 8h45/11h45 après-midi : 14h/16h15

	7h15	8h45	11h45	12h	14h	16h15	16h45	18h30
lundi	ALAE	Temps Scolaire	ALAE	TAP	Temps Scolaire	TAP	ALAE	
mardi	ALAE	Temps Scolaire	ALAE	TAP	Temps Scolaire	TAP	ALAE	
mercredi	ALAE	Temps Scolaire	Garderie 11h45-12h30		ALSH 12H 18H30			
jeudi	ALAE	Temps Scolaire	ALAE	TAP	Temps Scolaire	TAP	ALAE	
vendredi	ALAE	Temps Scolaire	ALAE	TAP	Temps Scolaire	TAP	ALAE	

Horaires Ecole Primaire : matin : 9h/12h après-midi : 14h15/16h30

	7h10	8h50	12h	14h05	14h15	16h30	17h	18h30
lundi	ALAE	Temps Scolaire	ALAE	TAP	Temps Scolaire	TAP	ALAE	
mardi	ALAE	Temps Scolaire	ALAE	TAP	Temps Scolaire	TAP	ALAE	
mercredi	ALAE	Temps Scolaire	Garderie 12h-12h30		ALSH 12H 18H30			
jeudi	ALAE	Temps Scolaire	ALAE	TAP	Temps Scolaire	TAP	ALAE	
vendredi	ALAE	Temps Scolaire	ALAE	TAP	Temps Scolaire	TAP	ALAE	

Nombre d'enfants participant aux activités ALAE

Ecoles	Effectif	ALAE matin	%	Restauration + ALAE	%	ALAE soir	%	ALAE mercredi AM	%
Maternelle	150	30	20	90	60	40	26,6	60	14,4
Elémentaire	266	58	21,8	177	66,5	66	24,8		

C) Périscolaire

ALAE Maternelle "Le Coin des Copains" (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

Accueille les enfants de 3 à 6 ans.

Horaires :

- le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h15 à 8h45, de 11h45 à 14h et de 16h15 à 18h30
- mercredi de 7h15 à 8h45

Capacités d'accueil:

- 30 places le matin.
- 40 places le soir.
- 90 places pour la pause Méridienne.

Adresse et contact :

- 33 boulevard des Tourelles (en face de l'école maternelle)
- Marie-Jo LAFORGUE au 05 61 69 47 85,
- courriel : famillesrurales.mazeres@orange.fr

Projet Pédagogique commun à L'ALAE, l'ALSH mercredi et petites vacances:

*Etre acteur de son quotidien, selon ses besoins et ses envies, à son rythme

*Apprendre à vivre ensemble

*Reconnaître en chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer dans un environnement favorisant l'épanouissement personnel : responsabilisation, autonomie,...

*Privilégier l'égalité des chances par l'implication de toute la communauté éducative (parent, école, accueil de loisirs...)

Exemples d'activités périscolaires proposées : au choix de l'enfant le soir après la classe et après le goûter	Nature de l'encadrement
Les Zateliers « Zefé » du soir (16h30 à 17h30) - lundi : l'heure de conte - mardi : expression manuelle - jeudi : éveil musical - vendredi : bouges ton corps	Une animatrice BEATEP ou une animatrice licenciée en langue occitane Une animatrice BAFD (en cours) passionnée par les activités manuelles. Un musicien, mis à disposition par la commune de Mazères Une animatrice CAP Petite enfance, qui a « le rythme dans la peau »
L'atelier Zejou (16h30 à 18h30) Jeux de société et de collaboration : Initiation et pratique	animateurs BAFA , BEATEP, CAP Petite enfance
L'atelier Zeférien (16h30 à 18h30) : <ul style="list-style-type: none"> ○ pour jouer à faire semblant, seul ou avec des copains, ○ pour rêver parmi des coussins, avec un livre, sans livre, ○ pour discuter entre amis.... 	animateurs BAFA , BEATEP, CAP Petite enfance

ALAE Élémentaire (Accueil de Loisirs Associé à l'École)

- Accueille les enfants de 6 à 12 ans, en dehors des temps scolaires, et sur le temps méridien
- Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 7h15 à 8h50, de 12h à 14h05 et de 16h30 à 18h30
- Capacité : 70 places le matin et 58 places le soir
- Adresse : Chemin du Couloumier
- Contact : Martine LE LOSTEC au 05 61 67 49 58

*Accueil du mercredi après-midi par l'ALAE « Le Coin des Copains »

Projet Pédagogique :

***Organiser l'espace et le temps pour accueillir correctement les enfants :**

Offrir à l'enfant un lieu d'accueil agréable, respectant ses rythmes de vie, ses besoins, ses envies.

Permettre à l'enfant l'appropriation de l'espace et le repérage dans le temps.

Veiller à la sécurité physique, morale ou affective de chacun.

***Apprendre le « Savoir vivre ensemble », dans le respect les uns des autres, dans la tolérance de nos différences :**

Avec les enfants

Avec l'équipe d'animation.

***Travailler la coéducation :**

Affirmer les spécificités éducatives du centre de loisirs

Organiser la rencontre, la communication, l'échange avec les parents.

Initier, faire vivre des projets communs avec les enseignants

Exemples d'activités périscolaires proposées	Nature de l'encadrement
Activités sportives	BEESAPT, BEATEP, 1er degré BF Foot, BNSSA. Personnel Mairie
Activités manuelles, de création, danse...	DEAF. Personnel AFR
Activités sportives	ETAPS, BEESAPT, BEATEEP, 1er degré BF Foot. Personnel Mairie
Activités manuelles	BAFA. Personnel AFR
Direction, gestion du personnel	BEATEEP

Cantines Maternelle et Élémentaire :

Le service de cantine est organisé sur les temps ALAE de midi, pour l'école Maternelle (90 places) et pour l'école Élémentaire (160 places)

Les repas de cantine s'achètent et se réservent en Mairie.

Informations sur le site internet de la ville de Mazères.

Liaison froide des repas préparés et livrés par l'association Hérisson Bellor.

Règlement intérieur réactualisé en février 2015.

Bibliothèque Municipale : créneaux dédiés à l'accueil des associations.

La bibliothèque municipale accueille toutes les classes de la Maternelle à l'Elémentaire 1 fois par mois soit 9 séances par an.

Lors de ces accueils, le rôle de la bibliothèque est d'aider les enfants à être autonome, à créer et renforcer l'habitude et le goût de la lecture à travers des animations.

Aujourd'hui, les enseignants nous demandent des animations plus généralistes (culture générale) avec un rôle « d'intervenante culturelle ». Ceci sous-entend que le champ d'intervention s'élargit et demande un travail de préparation plus approfondi.

La bibliothécaire doit enrichir ses connaissances et trouver des outils pédagogiques pour transmettre celles-ci. L'offre d'animation des jeunes doit être plus variée, il ne faut pas oublier que ces animations véhiculent du plaisir, des émotions et des sentiments ainsi que des idées, des valeurs et des références.

Des créneaux horaires sont réservés à l'accueil des ALAE, de la Crèche et des Assistantes Maternelles.

Les différentes structures ont la possibilité d'emprunter des documents.

D) Extrascolaire

ALSH mercredi (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Propose des activités aux enfants de 3 à 11 ans durant les mercredis après midi

Horaires : petites vacances scolaires, de 12h30 à 18h30

Capacité : 60 places

Adresse : 33 boulevard des tourelles

Contact : Marie-Jo LAFORGUE au 05 61 69 47 85

Exemples d'activités proposées le mercredi : Les thématiques des activités ont été choisies par les enfants en début d'année,	Nature de l'encadrement
Découverte de l'environnement selon la saison (atelier « pêche », randonnée, jardinage...)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Animateurs BAFA et BEATEP ○ Président du « Scion Mazérien »
Jeux de piste ou de mission (mystère, aventure et évasion)	Animateurs BAFA, BEATEP, CAP Petite enfance Suivant la thématique, un bénévole passionné d'histoire (par ex)
Prévention routière : un atelier mensuel est proposé pour initier les enfants, au code de la route, à la circulation à pied, en vélo...	Animateurs BAFA, BEATEP, CAP Petite enfance Suivant le projet, intervention possible des gendarmes
Initiation et pratique d'un sport (collectif ou individuel)	Animateurs BAFA, BEATEP, CAP Petite enfance Animateur sportif spécialisé (équitation, baignade..)
Exercices de relaxation	Animateurs BAFA, BEATEP, CAP Petite enfance formés aux techniques
Atelier « cuisine »	Animateurs BAFA, BEATEP, CAP Petite enfance
Activités manuelles	Animateurs BAFA, BEATEP, CAP Petite enfance

ALSH vacances scolaires (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Propose des activités aux enfants de 3 à 11 ans durant les petites vacances scolaires

Horaires : de 7h15 à 18h30

Capacité : 40 places

Adresse : Chemin du Couloumier

Contact : Marie-Jo LAFORGUE au 05 61 67 49 58

Projet Pédagogique : Commun à l'ALSH mercredi et petites vacances:

*Etre acteur de son quotidien, selon ses besoins et ses envies

*Reconnaître en chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer dans un environnement favorisant l'épanouissement personnel.

*L'égalité des chances est privilégiée par l'implication de toute la communauté éducative

Exemple d'activités proposées durant les vacances scolaires	Nature de l'encadrement
Sorties sportives : initiation à la natation, initiation aux sports d'hiver,....	Animateurs BAFA, BEATEP, CAP Petite enfance
Sorties de découverte culturelle : Toulouse, la grande ville, ses transports en commun, les musées...	Animateurs BAFA, BEATEP, CAP Petite enfance

ALSH de juillet (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Propose des activités aux enfants de 3 à 14 ans durant le mois de juillet

Horaires : du lundi au vendredi, de 7h15 à 18h30

Capacité : dispose de 80 places

Adresse : Chalet Pasteur, avenue du Maréchal Foch

Contact : Martine Le LOSTEC au 05 61 67 49 58

Projet Pédagogique :

*Jouer pour apprendre le Vivre Ensemble : le jeu pour accompagner le développement des compétences sociales :

Prendre sa place dans un groupe

Développer la négociation

Apprendre à faire des compromis

Prendre des responsabilités

Apprendre à perdre

Découvrir la coopération, l'entraide

Développer le sentiment d'appartenance, d'estime de soi.

Permettre à l'enfant de se libérer des tensions

*Accueillir les familles au sein du centre de loisirs.

Petite Enfance - Enfance Jeunesse :

Foyer Rural : activités artistiques et culturelles à partir de 4 ans.

Toute la semaine sauf le WE.

Bibliothèque Municipale :

Partenariat

1^{er} lundi du mois pour les TAP 3/6 ans : « l'heure du conte »

MJC « le cercle des arts » : Mme GUILLEMAT Aurélie Mairie de MAZERES 09270

Animation et activités, projet sportif

Public visé : jeunesse de 12 à 17ans. Accueil : mercredi, vendredi et petites vacances scolaires

Association Cercle Des Arts et Maison des Jeunes : Projet

Actuellement, à l'association du cercle des arts cohabitent deux groupes :

***L'atelier customisation/loisir créatif Adultes:** cet atelier fonctionne avec 16 adhérents tous les mercredi soir de 21h à 00h. Les membres apprennent à customiser/modifier/recycler des objets du quotidien pour en faire une décoration originale. Cela nécessite des fournitures et de faire de la récupération d'objets.

*Les projets pour 2015 pour cet atelier sont :

- S'ouvrir à l'extérieur en participant à un salon d'art créatif
- Faire appel à des intervenants « extérieurs » pour former les adhérents à de nouvelles techniques telles que : la remise en état de meubles par exemple

***L'animation pour les jeunes :** C'est une partie qui a du mal à connaître du succès depuis 4 ou 5 ans.

Cependant l'association a fait un essai durant les vacances d'Avril 2014. Il a été proposé aux « ados » de Mazères (12 à 16 ans) différentes activités à la journée. Cela a remporté un franc succès puisque nous avons accueilli 33 adolescents sur la semaine.

Fort de ce succès, nous souhaitons l'étendre à toutes les petites vacances de l'année, dans un premier temps.

Nous voulons créer un véritable lieu de rencontre pour les ados, au sein de la maison des jeunes. Ce sera un lieu qu'ils pourront s'approprier avec un minimum d'encadrement.

Les activités proposées sont aujourd'hui principalement sportives mais nous souhaitons élargir aux activités culturelles et artistiques.

Puis d'ici l'année prochaine nous évaluerons les possibilités et les besoins pour une ouverture lors des grandes vacances.

BALE ECOLE DE FOOT : Mr DELEAU Joël / Mr GAUDINIÈRE Sylvain

Stade municipal Tél : 06 07 74 70 40

Animation et perfectionnement

Public visé : enfance et jeunesse. Accueil toute la semaine

BALE FC est né de l'entente des écoles de football des communes de Mazères (09), Montaut(09), Calmont(31), Belpech(11), Le vernet(09) et Saverdun(09).

BALE FC a son siège à Mazères et compte pas moins de 236 adhérents dont 196 joueurs âgés de 5 à 19 Ans.

Nous avons opté pour une politique de formation de nos éducateurs dès les premières catégories avec un budget de plus de 1000 Euros par an. BAL FC comptera pas moins de 4 brevets d'états la saison prochaine.

La catégorie U7 : c'est la découverte du football, les exercices sont basés en grande partie sur la motricité de l'enfant, ce qui lui sera utile toute sa vie.

Dans les catégories U9 et U11: Nos exercices sont basés sur le développement moteur, l'apprentissage technique, l'apprentissage du jeu et le développement de l'enfant.

La catégorie U13 : c'est une catégorie charnière dans la croissance de l'enfant, avec des joueurs qui arrivent à maturité osseuse. Leur développement musculaire commence avec l'apparition des premières douleurs / raideurs. L'appareil Cardio-vasculaire augmente chez le sportif et le développement psychomoteur continue de progresser apportant de plus en plus d'aisance dans les déplacements et les notions d'espace.

Des catégories U15 à U19 nous entrons dans la période de préformation. Les exercices consistent à combler les lacunes dans les caractéristiques techniques puis à développer le jeu d'équipe par des exercices tactiques.

Les entraînements de BALE FC se déroulent pour les catégories du football d'animation (des U5 aux U13) sur la commune de Mazères. Pour les catégories d'âge supérieur, les entraînements sont alternés sur les communes de Mazères et Saverdun. Nous occupons les terrains de Mazères du lundi soir au samedi toutes les semaines hors vacances scolaires.

FOYER RURAL : Mme GARDES Marie-Laure

Mairie de MAZERES 09270

Animation et activités culturelles

Public visé : petite enfance, enfance et jeunesse. Accueil toute la semaine

HANDBALL : Mme BRIQUET-BOISSIÈRE Gaëlle

Mairie de Mazères, rue de l'Hôtel de Ville 09270 MAZERES Tél : 06 62 12 36 78

Animation et perfectionnement. Accueil mardi soir et samedi matin

Public visé : enfance et jeunesse à partir de 4 ans.

Bien que tout jeune (première année d'existence), le CHBMBA est soucieux de la qualité de l'enseignement dispensé aux adhérents du club. Aussi afin de fédérer les enfants et les parents autour de valeurs communes, le CHBMBA s'est fixé des objectifs pédagogiques organisés autour de deux thématiques : le développement psychomoteur de l'enfant et le développement psycho-social. Sous la bannière du respect des autres, des règles et de soi, les actions menées par le club s'inscrivent toutes dans cette logique et les séances d'entraînements sont organisées de façon à répondre à ces enjeux.

	Développement Psychomoteur	Développement Psycho-social
Les Babys	Prendre conscience de son corps dans l'espace Développer les capacités physiques (courses, sauts, dribbles, lancés de balles) Prendre conscience de l'autre (jeux en binômes et par équipes)	Faire proposer à l'enfant des exercices ou des jeux Aider les autres dans leurs exercices Encourager les autres Participer au rangement de la salle et du matériel
Les Primaires	Développer les capacités physiques (muscultation, courses, sauts, dribbles, tirs) Développer l'esprit d'équipe Maîtriser les règles du hand et trouver des solutions de jeu	Participer activement à la séance Prendre la parole pour exprimer ses idées et remarques sur des situations de jeu Aider les autres lors des exercices Participer au rangement de la salle, du matériel et des vestiaires
Les Collégiens	Maîtriser le jeu et ses règles (stratégies de jeu, rôle de chacun...) Perfectionner les gestes techniques du hand Savoir analyser ses forces, ses faiblesses et se dépasser	Participer activement à la séance Prendre la parole pour exprimer ses idées et remarques sur des situations de jeu Participer à la vie du club et être force de propositions

En parallèle, le club fait travailler les enfants pour l'édition d'une plaquette sur le respect. Les enfants doivent définir la notion de respect en produisant des supports de communication (dessins, textes). L'objectif est ici de les faire travailler ensemble sur une notion commune et valeur essentielle du sport. Le respect est décliné en un triptyque : respect de soi, de l'autre, de notre milieu.

Ainsi, à l'analyse des objectifs souhaités par le club et des actions menées, nous sommes en mesures de compléter les objectifs du tronc commun du PEDT de la façon suivante :

TENNIS CLUB DE MAZERES : Mr FONTES Christian / Mr CHAMPEAUX Gérard

Mairie de Mazères, rue de l'Hôtel 09270 MAZERES Tél : 05 61 69 42 36

Animation et perfectionnement

Public visé : enfance et jeunesse

Formation Ecole de Tennis : L'Objectif est la volonté de poursuivre cet enseignement.

*A partir de 6 ans → a 8 ans ; motricité, discipline, vie en groupe dans un sport individuel et apprentissage des bases du Tennis et participer activement à la séance.

*Les 8→11 ans Début de la compétition, contrôle de soi, volonté de s'améliorer car la différence avec le sport collectif et sans la volonté de progresser il n'y a aucune possibilité de jeu.

Discussion et remarques sur les situations de jeu.

C'est dans ce but que nous les emmenons en Janvier au « Tournoi des Petits As » à Tarbes.

*Les 11→17 ans et Adultes sont encadrés par un moniteur D E et participent au tournois inter Communaux. Participation à la vie du Club et être acteur lors de la Fête du Tennis fin Juin.

MAZERES BASKET CLUB : Mr PLANCHON Éric

6, rue Boulbonne 09270Mazères Tél : 06 70 17 68 98

Animation et perfectionnement, en relation avec l'école élémentaire pour un projet. Public visé : à partir de 5 ans. Accueil toute la semaine.

Les Objectifs du Club :

FORMATION : Le club a la volonté de mener une politique de formation performante tant au niveau des jeunes que des cadres. C'est une de ses priorités.

La formation et l'éducation des jeunes : La formation et l'éducation des jeunes doivent être privilégiées. Ces deux objectifs devront faire l'objet de moyens spécifiques matériel et financier. Mise en œuvre, donc, d'un projet sportif global de référence pour tous les niveaux et toutes les catégories de joueurs pour assurer une cohérence et une continuité de la formation. Garder le plaisir du jeu collectif comme base de la formation en intégrant progressivement les contraintes et le plaisir de la compétition est un élément essentiel de la formation.

Le baby basket (5/6 ans) et le mini basket : former les jeunes enfants, à partir de la grande section de maternelle. C'est la découverte et l'initiation au jeu de basket-ball et l'apprentissage de la socialisation, à savoir :

L'apprentissage de la vie sociale (rapport de l'enfant avec le groupe).

L'acquisition de l'autonomie.

Perception de l'espace terrain et de la cible.

Connaissance du matériel support.

Respect des règles

Respect d'autrui

Développement de la coopération

Développement des habiletés motrices de l'enfant.

Développement des qualités de perception et de décision de l'enfant.

Apprentissage des gestes techniques du basket-ball.

L'apprentissage des règles essentielles du basket-ball.

Stages de perfectionnement, proposés pendant les vacances de la Toussaint, de février et de Pâques (le matin, les petites catégories et l'après-midi, les plus grandes, avec le dernier jour, pendant la dernière heure pour chaque catégorie, nous intégrons les parents, pour faire des jeux avec les enfants (concours de shoot, petits matchs...).

La formation des encadrants : Assurer un encadrement de qualité est un objectif important car il constitue un préalable à la formation des jeunes. Sept entraîneurs suivent actuellement une formation « initiateur 1er degré ». Nous avons également un entraîneur « jeune junior ».

Etoffer l'équipe encadrante pour s'occuper de nos jeunes et renforcer notre structure.

La formation des dirigeants : Le club mettra en œuvre si nécessaire des actions de formation adaptées pour les membres exécutifs relatives au fonctionnement et à la gestion du club et à l'exercice de leurs responsabilités.

La formation d'arbitres : Le club favorise la formation d'arbitres au sein de ses effectifs. De par son caractère éminemment éducatif et structurant en termes de respect des règles. La fonction d'arbitre sera ainsi mise en valeur auprès des adhérents de l'association. Actuellement, nous avons 2 arbitres au sein du club, dont un éducateur en formation. De plus, nous avons détectés chez certains joueurs et joueuses (minimes), une volonté et des prédispositions pour l'arbitrage. Donc, une formation en interne, est dispensée. Ils arbitrent les catégories inférieures. Pour l'année prochaine, est prévu, la création d'un pôle arbitrage, avec une formation plus poussée pour ceux et celles qui le souhaitent, avec des mises en situation...

La formation d'Opérateur Table de Marque : Nous avons à l'heure actuelle, une OTM officielle. Celle-ci a d'ailleurs formé, plusieurs membres du bureau, des parents et des joueurs et joueuses à la table de marque. Une nouvelle formation est prévue, notamment sur la E-marque, qui sera

obligatoire la saison prochaine. L'objectif, étant, de former et d'impliquer le maximum de joueurs et joueuses.

DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LE BASKET : Dans une région de « moyenne » culture basket et grâce à la progression de nos jeunes cette saison, il est indispensable de continuer à développer le niveau de nos « équipes jeunes » ainsi que notre équipe sénior fille et de créer une équipe sénior garçon pour motiver nos jeunes joueurs à rester au club et attirer aussi des nouveaux joueurs, partenaires, sponsors et autres sympathisants.

La recherche d'un bon niveau sportif ne doit pas faire oublier le rôle social important que le Club doit jouer. En effet, la pratique sportive créatrice de lien social constitue un support remarquable aux règles de la vie en communauté, de la citoyenneté et de la mixité sociale. Le MBC doit poursuivre ses efforts pour faire de l'animation sportive un levier de développement personnel pour le plus grand nombre.

La promotion du basket et du club passe par différentes actions et animations :

- Les stages pendant les vacances.
- L'organisation d'un tournoi
- Organisation de manifestations ponctuelles (fête mini basket ariégeois, panier d'or et Challenge benjamins).
- Loto
- Soirée sponsors
- Journée des associations (des ateliers « découvertes du basket-ball »)

L'objectif du MBC est de créer, une véritable « culture basket » à Mazères et de créer une école de basket de haut niveau.

Bilan du questionnaire pour les 6 associations ayant répondu :

* 5 associations proposent des activités pour les 3-5 ans et 6 associations pour les 6-11 ans et 12-18 ans.

*Jours et horaires des activités proposées:

Du lundi au vendredi de 17h à 22h, le samedi de 9h à 16h et parfois le dimanche.

*Activités exceptionnelles proposées par les 6 associations :

Tournois, stages, plateaux animations, sorties, fêtes (fin d'année, Noël, sponsors), lotos.

*Nombre de personnes qualifiées : 6 Brevets d'Etat, 1 Brevet Fédéral, 17 Educateurs dont certains en formation.

*Statut des personnes encadrant les activités :

4 associations emploient des salariés et 6 associations ont des encadrants bénévoles.

* Nombre d'enfants entre 3 et 18 ans fréquentant les 6 associations : 840

* 5 associations organisent des stages pendant les petites vacances : nombre de stages variable, participation entre 20 et 150 enfants.

GENERATION MOUVEMENT Club des Aînés : Mme CHAMPEAUX Marie-Bernadette

18_Rue benoit XII 09270 MAZERES Mazères Tél : 06 20 46 66 93

generation.mouvement.mazeres@gmail.com mb.champeaux@orange.fr

Présence au Club tous les Vendredi d'un membre du bureau de 14h à 17h tel : 05.61.69.45.65.

L'association fonde son action sur une éthique propre à Génération Mouvement à base d'amitié, de responsabilité de tolérance et de solidarité.

L'Objectif est :

- * de créer, animer et développer les rencontres et les liens entre les générations.
- *de participer à l'animation de la vie communale
- *d'organiser et de coordonner des actions de solidarité, de loisirs, culturels et sportifs.

Action : Partage de nos valeurs et de nos connaissances avec les plus jeunes ; organisation de rencontres pour l'Année scolaire 2015-2016.

Association Parents d'élèves FCPE : Mme ROOU Christine

Mairie de Mazères, rue de l'Hôtel de Ville 09270Mazères
Tél : 05 61 67 22 59 labeurroou@orange.fr

- Agir en faveur d'un service public d'Education fondé sur les valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité.
- Promouvoir le droit à l'éducation pour Tous en continuant à favoriser la mixité sociale des enfants.
- Agir pour une Ecole qui respecte l'enfant dans sa globalité et forme des citoyens libres et éclairés pour une société toujours plus juste et solidaire.
- Etre médiateur en aidant les parents dans leurs démarches relationnelles avec les enseignants ou l'Administration.

Association Parents d'élèves PARENTS TOUT SIMPLEMENT : Mme PESDAY Isabelle

Mairie de Mazères, rue de l'Hôtel de Ville 09270Mazères
Tél : 06 20 32 36 27 unaape.mazeres@gmail.com

Projet :

- Contribuer à la réussite scolaire de tous les enfants afin de les préparer au mieux à leur future vie sociale et citoyenne.
- Valoriser le potentiel éducatif des parents, les associer à la réussite de l'enfant en tant qu'acteur de l'école républicaine.
- contribuer à ce que le temps extra-scolaire soit un véritable temps éducatif dans le respect des besoins de l'enfant.
- Contribuer et veiller au respect des rythmes des enfants.
- Tisser des liens de partage entre les familles.

Association Las AMICS de L'OUSTAL : Mme CHAMPEAUX Bernadette

Le Clos du Raunier, Chemin du Trémoul 09270Mazères
Tél : 06 20 46 66 93 lasamicsdeloustal@gmail.com

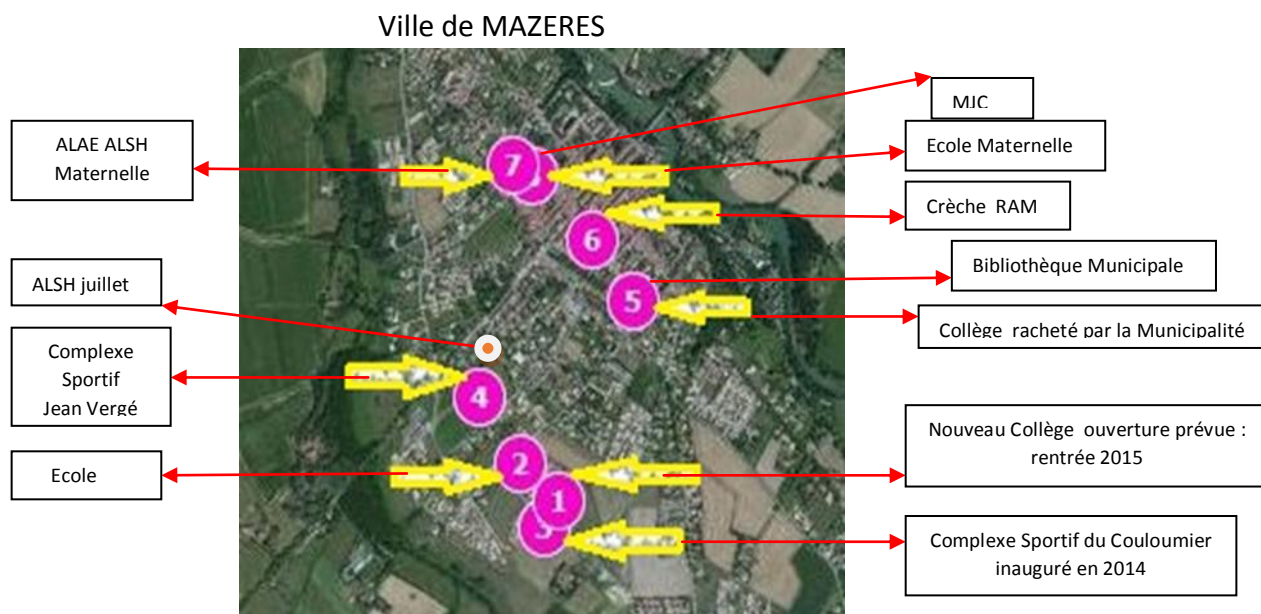
L'association a pour but de :

- *Créer une ouverture de la Maison de Retraite vers l'extérieur,
- *Tisser des liens sociaux,
- *Développer des activités ludiques, culturelles et touristiques,
- *Favoriser les liens intergénérationnels,
- *Associer qualité de vie et qualité de soin,
- *Créer un climat, un état d'esprit, développer une dynamique relationnelle,
- *Arriver à une plus grande convivialité.

D) Actions de la Mairie

*La Commune a investi sur le long terme dans des moyens humains, financiers et matériels importants au service de l'accompagnement éducatif de l'enfant (écoles, collèges, bibliothèque, Association Famille Rurale : ALAE, Crèche, ALSH...).

*La qualité des installations sont des atouts considérables pour les enfants, les parents, les enseignants, les animateurs et les associations favorisant ainsi la continuité éducative sur notre territoire et la coéducation.



*L'ensemble des dispositifs mis en place au sein de l'espace éducatif de MAZERES existe déjà depuis de nombreuses années et fonctionne en pleine cohérence avec la réforme des rythmes scolaires.

Mises à disposition :

1) Ecole Maternelle :

- Locaux de l'école.
- Salles Municipales.
- 6 ATSEM
- 3 agents municipaux mis à disposition.
- 1 agent d'entretien.
- 1 Garde Municipal.
- Bibliothèque Municipale avec 2 employées.
- Des agents Municipaux pour l'entretien et les travaux de l'école.

2) Ecole Elémentaire :

- Locaux de l'école.
- Complexes sportifs et installations sportives.
- Salles Municipales.
- 1 minibus.
- 1 bibliothèque Municipale avec 2 employées.
- 1 éducateur Sportif intervenant avec les enseignants en EPS et sur les sorties pédagogiques.
- 1 intervenant musique.
- 1 Garde Municipal.
- 1 Cantinière.
- 2 agents d'entretien.
- Des agents Municipaux pour l'entretien et les travaux de l'école.

- 3) ALAE Maternelle :
- Locaux Municipaux face à l'école Maternelle.
 - Espaces scolaires : hall, cour.
 - 5 Agents Municipaux mis à disposition de Famille Rurale pour l'animation
3.67 ETP (équivalent temps plein) durant la pause méridienne,
0.67 ETP pour les accueils du matin,
 - 1 intervenant musique pour l'activité TAP « l'éveil musical
- 4) ALAE Elémentaire :
- Locaux dans l'école et bureaux.
 - Complexes sportifs et matériel.
 - 1 minibus.
 - 7 Agents Municipaux (dont 2 éducateurs sportifs) pour l'animation mis à disposition de Famille Rurale.
- 5) ALSH petites vacances et mercredis :
- 1 minibus.
 - Installations sportives dont les 2 complexes sportifs.
 - Locaux des écoles.
 - Espaces municipaux « centre de loisirs »
 - 2 Agents Municipaux à mi-temps pour l'animation dont 1 éducateur sportif mis à disposition pour l'accueil de loisirs, Association Familles Rurales
- 6) Accueil vacances d'été :
- Le Chalet Pasteur avec piscine.
 - 1 minibus.
 - Installations sportives dont les 2 complexes sportifs.
 - Locaux municipaux de la MJC.
 - Locaux des écoles.
 - 3 Agents Municipaux pour l'animation dont 1 éducateur sportif + 1 éducateur sportif BNSSA et 1 ATSEM Maitre-Nageur sauveteur, mis à disposition pour la MJC et/ou l'ALAE avec l'association Famille Rurale.
 - 4 agents Municipaux mis à disposition pour ALAE association Famille Rurale.
- 7) Bibliothèque Municipale :
- Locaux
 - 2 agents municipaux
- 8) MJC :
- Locaux
 - 4 Animateurs
 - Minibus
- 9) Associations Sportives :
- Salles Municipales.
 - Complexes Sportifs et installations sportives.
 - 1 minibus.
 - 5 personnes pour l'entretien des locaux.
 - 2 éducateurs sportifs (foot).
 - 1 gardien du complexe du Couloumier.

3/ OBJECTIFS A ATTEINDRE : « tronc commun »

- a) Développer la qualité de l'accueil de la petite enfance, enfance et jeunes.
- b) Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant.
- c) Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous.
- d) Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux.
- e) Apprentissage de la citoyenneté.
- f) Eduquer à l'environnement et au développement durable.
- g) Aménager le temps de l'enfant et garantir la cohérence de l'offre éducative proposée dans les temps collectifs : scolaires, périscolaires, extrascolaires.
- h) Prendre en compte le handicap (conditions d'accès).
- i) Lutter contre la discrimination (mixité, mixité sociale, handicap).
- j) Valoriser les relations avec les familles.

4/ ACTIONS A DEFINIR PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

Pour :

L'Association FAMILLES RURALES et les structures d'accueil petite enfance et enfance.

<h2 style="color: blue; text-decoration: underline;">Familles Rurales</h2>	
<p>Développer la qualité de l'accueil de la petite enfance, enfance et jeunes.</p>	<p>Afin de répondre aux besoins des familles, la Commune de Mazères permet, par son soutien financier, une large offre de services en faveur de la petite enfance et enfance, matériel et humain auprès des associations locales et des établissements scolaires.</p> <p style="padding-left: 40px;">Action 1 : Le secteur de la jeunesse, vit ses premières expériences et tend à se développer. Une action de partenariat avec les accueils de loisirs est envisagée notamment auprès des préadolescents.</p> <p style="padding-left: 40px;">Action 2 : Veiller à l'optimisation des places offertes sur les différents établissements par la mise en place d'un système de réservation contractuel permettant ainsi une gestion précise du rapport capacité d'accueil/besoin des familles</p> <p>La mutation des activités vers des locaux différents, devrait permettre :</p> <p style="padding-left: 40px;">Action 3 : pour la SMA une meilleure adaptation de l'activité au jeune public et sa famille (aujourd'hui gênée par un fonctionnement sur 2 niveaux, ne permettant pas l'accessibilité à tous, des espaces restreints à usages multiples donc nécessitant beaucoup de manipulations).</p> <p style="padding-left: 40px;">Action 4 : pour le centre de loisirs, de fonctionner dans un lieu adapté aux activités, répondant aux besoins de l'enfant de 3 à 11 ans : avec des espaces repérés pour :</p> <ul style="list-style-type: none">Le repos,Le repas,Les activités et les jeux intérieursLes activités et les jeux extérieurs. <p style="padding-left: 40px;">Action 5 : proposer aux familles une modalité d'accueil adaptée, par</p>

	<p>la mise en place d'une inscription aux activités, réaffirmant ainsi l'identité du service, différente d'une garderie</p> <p>Action 6 : recentrer les activités du RAM dans un espace approprié : Bureau d'accueil et d'information, atelier d'éveil, espace ludique</p> <p>La qualité du service rendu aux enfants et aux familles (les activités et l'accueil), dépend de la dynamique des équipes, de la motivation et de l'implication de chacun.</p> <p>Action 7 : créer et maintenir un climat de travail agréable au sein des équipes. Savoir s'écouter, se parler et s'entraider si nécessaire</p> <p>Action 8 : assimiler à du temps de travail effectif les temps de réunions de préparation, de bilan, d'analyse de pratique et de régulation.</p> <p>Action 9 : proposer et mettre en œuvre des plans de formation (personnel permanent, contrats aidés...)</p> <p>Action 10 : œuvrer pour la professionnalisation des assistantes maternelles par la mise en place de formation à thèmes et intervention de professionnels (psychologue, médecin de PMI...)</p> <p>Action 11 : veiller à la pérennité des équipes (limiter le turnover en optant pour des contrats supérieurs à 6 mois au minimum)</p> <p>Action 12 : créer et proposer un espace confortable et convivial où chacun s'est investi (organiser l'espace et le décorer, selon les saisons, les axes du projet pédagogique)</p> <p>Proposer un accueil de qualité nécessite l'intervention de personnel de qualité, qualifié et en nombre suffisant</p> <p>Action 13 : maintenir les règles d'encadrement sans assouplissement</p>
<p>Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant</p>	<p>Le quotidien de l'enfant est souvent découpé entre les moments qu'il passe avec sa famille et ceux qu'il passe en dehors (crèche, assistante maternelle, école, structure de loisirs...). Un travail de concertation est indispensable entre les différents acteurs du quotidien de l'enfant, afin de permettre une offre éducative de qualité, favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant, dans le respect de son rythme.</p> <p>Tous les moments de la vie quotidienne ont leur importance et une vocation éducative.</p> <p>Action 1 : les activités proposées en temps périscolaire tiennent compte des besoins de l'enfant et de son rythme, les temps accolés à la pause méridienne sont des temps de « jeux libres » ou de « jeux symboliques »</p> <p>Pour les plus petits de la crèche et dans le cadre des ateliers d'éveil du RAM, le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et de sa personnalité. L'activité d'éveil (sans contrainte, en dehors de l'activisme : faire pour faire) permet de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions.</p> <p>Action 2 : la pause méridienne a été augmentée de 15 mn depuis septembre 2013, le temps de repas pour les deux services : plus de temps = moins de stress = de meilleures conditions pour le retour en classe</p> <p>A la crèche, deux services sont proposés afin de répondre à deux exigences, l'enfant qui est arrivé tôt et l'enfant qui n'a pas très bien déjeuné. Cette information est recueillie le matin au moment de l'accueil. Il en est de même pour le temps de sieste.</p>

	<p>Action 3 : le repos de l'enfant et la sieste font partis des préoccupations communes, école-accueil de loisirs, elle résulte de l'observation de l'enfant et de sa capacité de résistance, et donc du respect de son rythme de vie. Mise en place du registre de sieste. Chez le nourrisson, rien n'est imposé, tout est réponse à ses besoins : sommeil, repas, le câlin, le change. Pour le respect des rythmes individuels, les enfants ont le choix entre une activité individuelle, une activité collective ou « ne rien faire »</p> <p>Action 4 : les TAP du soir sont rebaptisés les Zateliers, il en existe de 3 sortes au choix uniquement de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Zefé</i> : qui correspond à la thématique du jour : Lundi : l'heure du conte (lu, mimé, en occitan...) Mardi : expression et créativité (manuelle, verbale...) Jeudi : éveil musical (en présence d'un musicien) Vendredi : bouges ton corps (éveil corporel) - <i>Zejou</i> : qui est un atelier de découverte des jeux de société - <i>Zeférien</i> : qui laisse la possibilité à l'enfant d'investir un espace de jeux symboliques : coin poupée, dînette, voiture, train, déguisement....il ne font rien, ils développent leur imaginaire et leur créativité <p>Action 5 : Après un petit goûter collectif (16h15 à 16h30), où les enfants vont choisir le « zatelier » vers lequel il va se diriger. Pour valoriser l'activité et favoriser le respect du rythme individuel, les TAP sont organisés en petits groupes de 10 sur 2 tranches horaires différentes : de 16h30 à 17h les toutes petites et petites sections et de 17h à 17h30 pour les moyennes et grandes sections. A l'ALAE Marcel Pagnol : petit goûter collectif (16h30 à 17h), les enfants choisissent leur atelier : atelier à dominante sportive, atelier d'activité manuelle, jeux de société, jeux libres dans la cour, atelier informatique (chaque mardi)... Toucher, manipuler, découper, coller pour décorer, recycler, s'amuser... Courir, se détendre, découvrir de nouveaux jeux, respecter les autres et les règles, accepter un résultat... Apprendre à manipuler, à découvrir et structurer la recherche sur Internet. Comprendre les consignes, se concentrer... Agir c'est comprendre, exprimer et exister</p> <p>Action 6 : « Donner la parole à l'enfant » dans le choix des activités et l'inscrire dans le projet pédagogique</p>
<p>Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous</p>	<p>Action 1 : Politique tarifaire équitable basée sur des tarifs différenciés tenant compte des ressources et de la composition de la famille (quotient familial, taux d'effort...)</p> <p>Action 2 : à l'occasion de la mise en place des TAP, il n'y a pas eu d'augmentation de tarif durant les temps périscolaires.</p> <p>Action 3 : « rendre l'enfant curieux » : offrir à tous les enfants une ouverture sur le monde culturel, favorisant l'épanouissement personnel en utilisant les équipements culturels locaux : bibliothèque (TAP tous les 1^{er}</p>

	<p>lundi du mois), cinéma (2 à 3 fois par an), théâtre ou spectacle (en moyenne 1 fois par an), L'éloignement des espaces culturels, ainsi que les raisons sociologiques, familiales et financières font que tous les enfants n'ont pas les mêmes possibilités d'accéder à la culture.</p> <p>Action 4 : Proposer des sorties pédagogiques où seulement 1/3 des frais de transport est impacté sur le supplément facturé aux familles (au moins une sortie par période de vacances : sportive, culturelle...)</p> <p>Pendant le centre de loisirs de juillet, proposer des sorties de découverte culturelle et sportive à la journée ou en séjour avec nuits à l'extérieur (musées, patrimoine historique, spectacles...)</p> <p>Pendant le centre de loisirs de juillet, proposer des stages de plusieurs jours de découverte culturelle et sportive : initiation à la poterie, à l'aquarelle...</p> <p>Action 5 : Rechercher des partenaires afin de créer de nouvelles manifestations culturelles (conférences, spectacles pour tous)</p>
<p>Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux.</p> <p>Apprentissage de la citoyenneté</p>	<p>Pour que l'enfant s'intègre pleinement dans le groupe et dans la société dans lesquels il vit, il doit en connaître le fonctionnement.</p> <p>Action 1 : Véhiculer des valeurs dans le quotidien de l'enfant : la politesse, le respect de l'autre, le libre choix, (lors des accueils, durant la pause méridienne...)</p> <p>Action 2 : ouvrir l'enfant à une meilleure connaissance de la vie locale et les différents acteurs. Par exemple en organisant des rencontres avec Monsieur le Maire, en mettant en place des actions de sensibilisation à la sécurité routière en présence des gendarmes, visite de la caserne des pompiers....</p> <p>Action 3 : connaître l'histoire et le patrimoine de la ville (visite du musée...)</p> <p>Action 4 : encourager à la participation à la vie locale et à la réflexion sur les gestes citoyens (conseil municipal « enfant » ? pour favoriser une expression individuelle et collective, pour devenir acteurs et non pas consommateurs, pour occuper une place dans le fonctionnement de la cité)</p> <p>Action 5 : développer des liens intergénérationnels (rencontres ludiques entre le 1^{er} et 3^{ème} âge)</p> <p>Action 6 : participer à la vie locale et aux manifestations organisées par la commune, les écoles ou les autres associations (organiser un grand carnaval, participer au forum des associations...)</p> <p>Action 7 : apprendre à vivre ensemble et élaborer des règles de vie avec les enfants, pour une participation au débat démocratique et à l'analyse critique de leurs pratiques.</p> <p>Former à la résolution des conflits sans gagnant, ni perdant.</p> <p>Elaborer et mettre en place une fiche de comportement visée par les familles.</p> <p>Action 8 : développer le partenariat avec les associations locales : mise en place d' « activités découverte » avec la participation de bénévoles impliqués dans la vie associative locale (le scion mazérien et l'initiation à la pêche, la pétanque...). Ces actions sont importantes car elles confortent d'une part le lien social et d'autre par le lien intergénérationnel.</p> <p>Action 9 : Proposer au mois de juillet, des séjours par tranche d'âge</p>

	où les enfants vivent pendant plusieurs jours un vrai apprentissage du vivre ensemble (par exemple partage des tâches domestiques...)
Eduquer à l'environnement et au développement durable	<p>A Mazères l'enfant vit dans un environnement plutôt semi urbain, entouré d'espaces agricoles et où nombreuses sont les activités où l'enfant peut « communier » avec la nature.</p> <p>Action 1 : Cet environnement riche nous devons l'exploiter au quotidien et véhiculer dans tous nos actes, un comportement d'éco-citoyen : les jeux proposés permettront de découvrir d'une manière ludique des espèces d'oiseaux, des arbres, des végétaux...notre rôle d'éducateur doit conduire l'enfant à connaître et protéger ces espaces, par l'observation et les constats.</p> <p>Action 2 : Participer à « l'école de pêche » c'est aussi être sensible à la nécessité de ne pas polluer l'eau.</p> <p>Action 3 : Agir dans notre quotidien : apprendre à éteindre la lumière lorsque l'on sort des toilettes, ne pas laisser couler l'eau inutilement, fermer les portes l'hiver, ne pas jeter de papier n'importe où, effectuer le tri (papier, épiluchures de fruits, carton ...)</p>
Aménager le temps de l'enfant et garantir la cohérence de l'offre éducative proposée dans les temps collectifs : scolaires, périscolaires, extrascolaires.	<p>L'enfant se construit dans les différents lieux (à la maison, à la crèche, chez l'assistante maternelle, à l'école, dans les structures de loisirs, dans les différentes associations, dans le village...) et sur les différents temps, avec différents partenaires (parents, la nounou, les équipes éducatives, les équipes d'animation...) mais aussi dans sa relation avec d'autres enfants.</p> <p>Action 1 : renforcer la coopération par la complémentarité, entre les acteurs enseignants/animateurs et favoriser la cohérence entre le projet d'école et le projet pédagogique du centre de loisirs organisation de portes ouvertes, de fête de fin d'année...Petit déjeuner des parents au mois de juillet.</p>
Prendre en compte le handicap (conditions d'accès)	<p>Action 1 : permettre l'accessibilité à tous (parents et enfants) des espaces de jeux et de vie</p> <p>Action 2 : proposer des activités éducatives adaptées aux capacités et limites de chacun,</p> <p>Action 3 : former le personnel sur les différents types de handicap</p> <p>Action 4 : développer des actions de partenariat avec les PEPO9 dans le cadre du dispositif « Palanqueto »</p>
Lutter contre la discrimination (mixité, mixité sociale, handicap)	<p>Nos activités et nos projets doivent permettre d'avoir un autre regard sur les différences, de réfléchir à la place laissée au corps et aux apparences et surtout faire en sorte que chacun ait sa place dans le groupe.</p> <p>Action 1 : sensibiliser les enfants au handicap en utilisant des supports comme les albums jeunesse (bibliothèque) ou la vidéo et faire mettre en place des temps de parole, permettant ainsi d'accompagner à la compréhension des différences et des handicaps.</p> <p>Action 2 : véhiculer à travers les activités une ouverture sur toutes les différences : handicap, cultures, aspects physiques, genres... et mettre en place ensemble des valeurs et des actions : entraide, solidarité, écoute et partage. Valoriser et partager le savoir, le savoir-faire et les compétences de chacun : atelier cuisine, lectures étrangères, chants, danses, contes...</p>

<p>Valoriser les relations avec les familles</p>	<p><u>Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant</u></p> <p>Action 1 : privilégier la qualité de l'accueil (climat de confiance, échange, gestion de la séparation, contractualisation, médiation), notion de relais et de transmission en vue d'une coéducation</p> <p>Action 2: proposer aux familles des groupes de paroles, partage d'expériences, conférences, diffusion de guides pratiques (exemple INPES : sommeil, alimentation, les violences...)</p> <p>Action 3: afin de garantir une continuité éducative, mettre en place des outils de communication pour les familles : optimisation du site de la ville de Mazères, affiches, flyers. Mais aussi des réunions d'information et des espaces de rencontres.</p> <p>Action 4 : certaines d'entre elles pouvant être animées par des professionnels sur des thématiques répondant à des difficultés que peuvent rencontrer les familles et ou les enfants (ex : « savoir dire non », « les colères de l'enfant », « la crise de l'adolescence », « le harcèlement chez les jeunes » permettant ainsi un soutien à la parentalité</p>
--	---

Les Ecoles

ECOLE ELEMENTAIRE : Objectifs retenus et actions envisagées

e) **Apprentissage de la citoyenneté :**

Participation au prix des Incorruptibles avec vote / dépouillement

d) *Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux :*

Elaboration des règles de vie de l'école, de la classe.

i) **Lutter contre la discrimination (mixité, mixité sociale, handicap) :**

Opération : « jouons la carte de la fraternité »

h) **Prendre en compte le handicap (conditions d'accès) :**

Echanges intergénérationnels avec les résidents des maisons de retraite de Gaston de Foix et Clos du Raunier ex : organisation d'Olympiades avec les classes.

Projet de rencontre avec un Institut Médico Educatif

ECOLE MATERNELLE : Objectifs retenus et actions envisagées

c) **Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous.**

Action (projet d'école) : Fréquenter des lieux culturels (cinéma, musée, bibliothèque).

g) **Aménager le temps de l'enfant et garantir la cohérence de l'offre éducative proposée dans les temps collectifs : scolaires, périscolaires, extrascolaires.**

Lien avec les autres associations :

* visite des enfants de la crèche à l'école maternelle en fin d'année scolaire

*Participation de l'ALAE au carnaval de l'école et à la fête de fin d'année (ALAE) depuis l'année dernière. A cette fin les membres de l'ALAE participent à certains de nos conseils des maîtres pour les préparations.

d) *Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux.*

Action (projet d'école) : Contrôler ses émotions et prendre en compte les autres, connaître un vocabulaire pour exprimer ses émotions.

Les Parents d'Elèves

Association PARENTS TOUT SIMPLEMENT Affiliée UNAAPE :

b/et g/ conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant et Aménager le temps de l'enfant et garantir la cohérence de l'offre éducative proposer dans les temps éducatif : scolaires, périscolaires, extrascolaires :

S'assurer du respect des rythmes de l'enfant, et de la cohérence de l'offre éducative s'inscrivent dans notre démarche quotidienne.

c/ Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous :

Mise en place d'une chorale enfant et ateliers divers parents enfants animé par des parents bénévoles

d/ Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux :

Organisation de manifestations avec ateliers parents enfants /ateliers intergénérationnels en partenariat avec diverses associations de la ville (fête de la famille mai 2015, fête de fin d'année juin 2015, puis halloween 2016, fête de Noël 2016)

Ateliers parents/enfants et aide aux devoirs sur temps périscolaire

i/Lutter contre la discrimination (mixité, mixité sociale, handicap) :

Mise en place d'une campagne de lutte contre la discrimination (notamment le handicap)

j/Valoriser les relations avec les familles :

Dans le cadre de la communication à l'école, dans nos actions quotidiennes

Organisation de manifestations et ateliers parents enfants qui vont tisser du lien

Association FCPE :

b/g) Conforter une offre éducative respectant les Rythmes de l'enfant // Aménager le temps de l'enfant et garantir la cohérence de l'offre éducative proposer dans les temps éducatif : scolaires, périscolaires, extrascolaires :

→ Membres de la Communauté éducative nous sollicitons régulièrement les autres partenaires mairie, Ecole, AFR, Inspection Académique en proposant nos idées dans une démarche d'observation critique et constructive en respectant les règles établies.

→ Participer à toutes les instances locales et départementales concernant les Rythmes scolaires et périscolaires des enfants.

d/h) Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux/Prendre en compte le handicap :

→ Promouvoir le droit à l'éducation pour Tous en continuant à favoriser la mixité sociale des enfants.

→ Faire respecter l'Ecole de la République

→ Promouvoir les droits et les devoirs des enfants et de toutes les personnes de la communauté éducative (parents, enseignants, personnels communal et animateurs)

j) Valoriser les relations avec les familles :

→ Etre médiateur en aidant les parents dans leurs démarches relationnelles avec les enseignants ou l'Administration.

→ Créer un journal d'information sur la vie de l'Ecole, distribué régulièrement aux parents dans les trois établissements scolaires de Mazères.

→ Organiser des réunions pour être à l'écoute des parents et porter dans les différentes instances la synthèse des discussions.

Les associations (associations sportives contactées lors du forum des associations 2014 dont 6 ont répondu à un questionnaire) :

BALE FC (Ecole de foot) : Basse Ariège Lauragais Ecole Football Club

- a) Développer la qualité de l'accueil de la petite enfance, enfance et jeunes
- c) Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous.
- d) Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux.
- e) Apprentissage de la citoyenneté.
- f) Eduquer à l'environnement et au développement durable.
- j) Valoriser les relations avec les familles.

A travers notre sport favori et notre slogan « **Apprendre à Vivre et Jouer Ensemble** », nous essayons de véhiculer auprès des jeunes un maximum de valeurs de citoyenneté. Pour que tous ces messages aient un maximum de chance d'être entendu et appliqué par les enfants, nous essayons de multiplier les activités en groupes comme :

Des sorties récréatives à Walibi ou à Port Aventura.

C'est également l'organisation de tournois comme le futsal à Saverdun en février, Le tournoi de l'ascension avec plus de 800 enfants tous les ans sur la commune de Mazères.

Mais c'est aussi une journée de Noël sur Calmont avec des spectacles de magie et des après-midi football. Une journée de clôture avec les joueurs et les parents sur la commune de Belpech (matches amicaux avec les parents, auberge espagnole et Assemblée Générale).

En 2015 BALE FC s'est engagé dans les Programme Educatif Fédéral de la FFF avec des fiches d'interventions sous forme de jeu avant chaque entraînement qui consiste à éduquer les enfants sur les thèmes suivants : La Santé, l'Engagement Citoyen, l'Environnement, Les règles du jeu et le respect de l'arbitrage.

Un projet associatif et sportif est en cours de rédaction afin d'améliorer le niveau de jeu de notre école de football tout en conservant nos valeurs citoyennes et favorisant la formation des jeunes. C'est ainsi que BALE FC c'est lié avec le groupement d'employeur de l'Ariège et emploi un emploi avenir » 28 heures par semaine. Sa première formation terminée il pourra petit à petit intégrer les ALAES de nos communes.

BALE FC s'engage à former dans les années à venir au moins un jeune par an avec un brevet d'état et un BAFA espérant lui donner une chance supplémentaire d'entrer dans la vie active par le biais des temps périscolaires qui augmentent et de continuer à porter les valeurs de notre école de la vie.

Tennis Club Mazérien :

- c) Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous.
- d) Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux.
- e) Apprentissage de la citoyenneté.
- g) Aménager le temps de l'enfant et garantir la cohérence de l'offre éducative proposée dans les temps collectifs : scolaires, périscolaires, extrascolaires.

*Vie en groupe dans un sport individuel

*La possibilité de Découverte du Tennis pour 2015 est programmée le Week-End du 30 Mai pendant le Tournoi de Roland Garros.

*Un déplacement sera organisé en 2016 pour aller à Roland Garros.

*Janvier « Tournoi des Petits As » à Tarbes.

*Participation à la vie du Club et être acteur lors de la Fête du Tennis fin Juin.

Foyer Rural Mazères :

- d) Développer le savoir-vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux.
- i) Lutter contre la discrimination (mixité, mixité sociale, handicap)

Club de Handball Mazères Basse Ariège :

a) Développer la qualité de l'accueil de la petite enfance, enfance et jeunes :

Création du club en 2014

b) Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant :

Séances le mardi soir et le samedi matin, compétition le dimanche hors périodes de vacances

c) Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous :

Sorties organisées par le club (match des Fénix à Toulouse, sortie neige), abonnement à des revues spécialisées sur le handball qui après lecture sont données à la bibliothèque de Mazères)

d) Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux :

Organisation d'une journée découverte afin que n'importe quelle personne (enfant ou adulte) de la commune vienne essayer et découvrir la discipline

e) Apprentissage de la citoyenneté :

Voir les objectifs psycho-sociaux du club

f) Éduquer à l'environnement et au développement durable :

Petits gestes du quotidien et sensibilisation (utilisation de gourdes et boîtes de conservation en lieu et place de bouteilles plastique et nourriture sous vide, tri des déchets lors des manifestations et en déplacement, covoiturage...)

g) Aménager le temps de l'enfant et garantir la cohérence de l'offre éducative proposée dans les temps collectifs : scolaires, périscolaires, extrascolaires.

h) Prendre en compte le handicap (conditions d'accès) :

Salle conforme aux règles d'accessibilité PMR

i) Lutter contre la discrimination (mixité, mixité sociale, handicap) :

Programme de la fédération française de handball « Hand-fauteuil », prise en compte du handicap provisoire (par exemple jambe cassée) l'enfant assiste quand même aux entraînements et arbitre, mise en place d'une campagne de communication en association avec le FFHB pour développer la pratique féminine (réduction au niveau du prix des licences), sorties organisées par le club gratuites ou à prix préférentiels, facilités de paiement des licences (paiement en plusieurs fois, bon CAF, bons ANCV...)

j) Valoriser les relations avec les familles :

Intégration des familles dans la vie du club (assemblées générales, manifestations organisées par le club et sorties, participation aux entraînements et à son fonctionnement : nettoyage à tour de rôle des tenues de matchs, réparations du petit matériel...)

Mazères Basket Club :

g) Aménager le temps de l'enfant et garantir la cohérence de l'offre éducative proposée dans les temps collectifs : scolaires, périscolaires, extrascolaires.

DEVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC LES DIFFERENTS GROUPES SCOLAIRES :

L'objectif est de promouvoir le basket à l'école afin de :

*Favoriser la pratique du basket à l'école.

*Créer un lien entre les écoles et le club

*Développer la culture du basket

Cela permet aux enseignants d'enseigner le mini basket à leurs élèves et de l'utiliser en support pédagogique aux apprentissages et de créer un lien école primaire –école de basket (le club devient un centre ressource pour l'école (prêt ballons, petit matériel)

A l'heure actuelle, un support pédagogique (dvd) a été donné à l'école maternelle.

A l'Ecole Élémentaire, un cycle basket est prévu au mois de avril / mai avec un intervenant Conseiller Technique du Comité Départemental du basket ariégeois, en corrélation avec le Mazères Basket Club.

MJC « Le Cercle des Arts » :

Le Conseil d'Administration a choisi 4 des 10 thèmes proposés :

- a) Développer la qualité de l'accueil de la petite enfance, enfance et jeunes.
- c) Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous.
- d) Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux.
- e) Apprentissage à la citoyenneté.

Nos actions par rapport aux objectifs :

Appropriation par les jeunes de l'espace MJC.

Développer le vivre ensemble.

Favoriser l'échange intergénérationnel.

Organisation, dans un premier temps, d'activités pour les petites vacances

Diversification, dans un deuxième temps, des activités proposées.

Rendre acteurs les jeunes pour la mise en place des projets à venir.

Développer des partenariats avec les structures existantes (Cinéma, Bibliothèque, Musée,...).

Génération Mouvement :

d) Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux.

Transmettre l'histoire et le vécu des « anciens » lors de rencontres et d'échanges avec les enfants des écoles.

Organiser des rencontres intergénérationnelles.

La Municipalité

a) Développer la qualité de l'accueil de la petite enfance, enfance et jeunes.

b) Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant.

g) Aménager le temps de l'enfant et garantir la cohérence de l'offre éducative proposée dans les temps collectifs : scolaires, périscolaires, extrascolaires.

h) Prendre en compte le handicap (conditions d'accès).

i) Lutter contre la discrimination (mixité, mixité sociale, handicap).

Plan de Politique Communale en Matière D'Education avec une restructuration des Ecoles

Affectation des locaux communaux

*Les travaux de réalisation du nouveau collège de Mazères entrepris par le Conseil Général en 2013 se poursuivent suivant le programme initialement prévu et la mise en service devrait donc intervenir à la rentrée 2015.

*Parallèlement la Municipalité et la CDC du Canton de Saverdun développent conformément au programme établi et à leurs compétences respectives l'aménagement et la sécurisation des accès ainsi que la réalisation du parking/minute, du rond-point d'accès aux logements de fonction et du site de garage des cars assurant les transports scolaires.

*La collectivité a également à sa charge l'amenée des divers fluides et réseaux, en collaboration avec les divers partenaires, dans le cadre d'une tranchée commune en cours de réalisation.

*Cette mise en service libérera l'ancien Collège Victor Hugo qui sera remis à disposition de la commune par le Conseil Général avant la fin de l'année 2015 dans le cadre d'une convention de rétrocession prévoyant le versement d'une somme de 1,5 ME correspondante aux investissements réalisés par le Conseil Général pour partie non amortie.

*Il convient donc de préciser les conditions de réutilisation de ce site que la Municipalité souhaite mettre en œuvre ainsi que les conséquences de cette réutilisation sur les autres bâtiments communaux affectés à l'éducation ou à la petite enfance.

*Après avoir envisagé plusieurs solutions, pris l'attache de la communauté éducative et sollicité, à travers plusieurs réunions, les Conseils de l'Académie, le bureau municipal propose une redistribution des locaux précisée ci-dessous et qui fera l'objet d'un débat du Conseil Municipal après examen par la Commission Communale compétente.

1 – Le groupe primaire Marcel Pagnol sera déménagé et installé dans les locaux de l'ancien collège Victor Hugo.

Actuellement ce groupe primaire comprend 10 classes pour un effectif de 265 élèves.

Le Collège V. Hugo offre une possibilité de 16 à 18 classes pour un effectif de 305 élèves.

Nombre de classe largement suffisant pour satisfaire les besoins des générations futures.

- Les locaux affectés à la restauration sont en bon état et ne nécessitent que peu d'aménagements supplémentaires.
- Les toilettes pourront être réaménagées suivant d'ailleurs un projet en cours d'étude visant notamment l'accessibilité des personnes handicapés et la distribution des toilettes sur le site.
- Et un monte-charge devra être installé dans le bâtiment principal dans le cadre de l'accessibilité des personnes handicapées.

L'établissement du programme correspondant a été confié à Monsieur PELOUS Christophe, Architecte, pour mettre en partition les travaux nécessaires et un appel public à maîtrise d'œuvre sera lancé ultérieurement.

Le déménagement pourrait être prévu à la rentrée 2016 (ou 2017 au plus tard) après réalisation des travaux précisés ci-dessus et obtention des aides correspondantes.

2 – L'école maternelle sera installée dans les locaux du Groupe Primaire actuel.

Ce groupe primaire offre une possibilité d'au moins 11 classes pour 265 élèves à ce jour. L'école maternelle actuelle comprend 6 classes plus un dortoir pour 151 élèves.

La capacité de la future école maternelle est largement suffisante pour les besoins à venir.

- Des travaux seront nécessaires notamment au niveau des réaménagements des toilettes existantes et de la création d'un dortoir.

3 – Dans une étape ultérieure les locaux libérés par le déménagement de l'école maternelle seront réaménagés pour installer et développer la crèche halte-garderie actuelle,

cela présentera l'avantage de permettre d'augmenter sa capacité d'accueil, d'avoir des installations entièrement en rez-de-chaussée sur un seul niveau avec une cour beaucoup plus grande.

Cela présentera aussi l'avantage de libérer de nouveaux locaux à la Mairie permettant la création de nouvelles salles de réunion ou l'extension de certains services.

c) Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous.

Intervenants extérieurs en Musique et EPS.

d) Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux.

Rencontres et échanges avec les Enseignants et Directeurs d'Ecoles.

e) Apprentissage de la citoyenneté.

Ecole Élémentaire et Collège : visite de la Mairie et présentation du fonctionnement des institutions.

Panneaux sécurité Routière en début d'année scolaire

Participation des Ecoles aux cérémonies de Commémorations.

f) Eduquer à l'environnement et au développement durable.

Installation de jardins potagers à l'école Élémentaire

A l'initiative de la **Commission Développement Durable de la commune** :

Animation autour de la Nature et de l'Environnement.

L'objectif est de participer à une action ayant pour but la sensibilisation au respect et à la protection de notre planète en collectant les divers « « déchets » » d'origine naturelle et aussi souvent humaine sur les chemins de randonnée.

j) Valoriser les relations avec les familles.

Communication régulière avec les représentants des Parents d'Elèves

Informations sur le site internet de la ville de Mazères.

COMITE DE PILOTAGE

Composition

Mr POTALINO : Directeur école Maternelle

Mr CLARAC : Directeur école Primaire

Mr ANTIBE : Président Famille Rurale

Mme LAFORGUE : Directrice Crèche/ALSH/ALAE Maternelle Famille Rurale

Mme LE LOSTEC : Directrice ALSH/ALAE Primaire Famille Rurale

Mr COUMEL : Educateur Sportif Mairie

Mme ROOU : Présidente FCPE

Mme PESLAY : Présidente Parents Tout Simplement

Mr GAUDINIÈRE : Président de BALE

Mr FONTES ou Mr CHAMPEAUX : Président Tennis Club

Mme GARDES : Présidente Foyer Rural

Mme BRIQUET : Présidente Hand Ball Mazères Basse Ariège

Mr PLANCHON : Président Basket Club Mazères

Mme GOURMANDIN : Bibliothèque Municipale

Mme GUILLEMAT : Présidente MJC, Conseillère Municipale

Mme CHAMPEAUX : Présidente Génération Mouvement, Conseillère Municipale

Mr BOUSQUET : Conseiller Municipal, Adjoint en charge de l'Environnement

Mr LABEUR : Conseiller Municipal délégué en charge de la Petite Enfance

Mme PONS : Conseillère Municipale Commission Education représentant le CM au sein du CE

Mme RAYNIER : Conseillère Municipale Commission Education, membre du CA Famille Rurale

Mr BLANC-GALERA : Conseiller Municipal membre de la Commission Education

Mme DESAINT : Conseillère Municipale, Adjointe en charge de la Culture et membre de la Commission Education

Mr PONS : Agent Territorial Mairie en charge du projet

Mme ZANIN : Conseillère Municipale, Adjointe en charge de l'Education responsable du projet

Organisation

L'envoi des informations pour compléter le PEDT sera fait avant le 28 février 2015.

Une réunion de mise en commun des réflexions et actions menées par chaque structure, aura lieu le 13 mars 2015.

L'envoi du PEDT s'effectuera fin mars 2015.

Par la suite, une réunion plénière annuelle permettra de réaliser une synthèse des travaux et des actions.

Le travail s'organise tout au long de l'année, chaque structure travaille à son rythme, par choix d'objectifs et peut définir des priorités.

Le pilotage est assuré par Monsieur Pons et Madame Zanin.

Durée du PEDT envisagée	3 ans : de 2015 à 2018
--------------------------------	------------------------

Coordination :

Elu référent	Mme ZANIN Josiane
---------------------	--------------------------

Coordonnateur technique référent	M PONS Jean-Marc
---	-------------------------

Enseignants référents	M POTALINO : Directeur Ecole Maternelle M CLARAC : Directeur Ecole Elémentaire
------------------------------	---

Responsable du dossier	Mme ZANIN
Adresse	MAIRIE DE MAZERES Rue de l'Hotel de Ville
Code postal	09270
Ville	MAZERES
Téléphone	06.83.79.49.51
mail	mairie.mazeres@wanadoo.fr

Signatures :

Monsieur BRIAND
Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Académiques

Monsieur MARETTE
Maire de Mazères

Madame CASTRO
Directrice DDCSPP